



2021-93

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 14
Votants : 18

L'an deux mil vingt et un, le 19 novembre à 18h45,
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.
Date de la convocation : 12 novembre 2021
Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Michel BEGON, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Patrice LHOSTE,
Christiane PAUZON, Valérie GAGNE, Sabine JOUVHOMME,
Gilles AUDRAS, Christian GIRARD, Anne-Marie TORE, Raymonde HABOUZIT
Excusés :
Serge ABOULIN
Laetitia PRADINES qui a donné procuration à Christian GIRARD
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Denis CLAMENS
Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Roland SEUX

OBJET : BUDGET CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES – REMBOURSEMENT FRAIS DE PERSONNEL

Monsieur le Maire rappelle que la mise en place des centrales photovoltaïques a généré l'intervention du personnel administratif (élaboration et suivi du budget, mandatement, facturation...) et du personnel du service technique (maintenance de premier niveau, suivi de la production, nettoyage des locaux...).

Monsieur le Maire présente ensuite au Conseil Municipal l'état chiffré, ci-joint, de ces différentes prestations, et propose leur remboursement par le budget « centrales photovoltaïques » au profit du budget communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le montant de **3 300 €** pour le coût des travaux administratifs ;
- APPROUVE le montant de **3 220 €** pour le coût des travaux effectués par le service technique ;
- MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer le versement de ces sommes au profit du budget communal.

Le Maire
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 19/11/2021
Pour extrait certifié conforme



2021-93

MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL POUR CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES
ANNEE 2021

SECRETARIAT (budget, TVA, suivi factures) : 3 300 €

Directrice Générale des Services : ALEXANDER Agnès – taux horaire : 34 €
30 semaines x 3 heures x 34 € = **3 060 €**

Adjoint administratif principal 1^{ère} classe : SUCHAIL Marie-Pierre – taux horaire : 24 €
5 semaines x 2 heures x 24 € = **240 €**

MAINTENANCE - ENTRETIEN – NETTOYAGE LOCAUX TECHNIQUES : 3 220 €

Adjoint technique principal 1^{ère} classe : HOSTIN Gilbert – taux horaire : 24 €
35 semaines x 2 heures x 24 € = **1 680 €**

Agent de maîtrise : Malfreyt Jean-Adrien – taux horaire : 22.89 €
35 semaines x 2 heures x 22 € = **1540 €**

Le Maire,
Franck PAILLON

